

Election du président des Etats-Unis

Par **anneli**, le **30/04/2012** à **18:35**

Bonjour,

Alors que nous traitons un chapitre sur les Etats-unis en droit constitutionnel, je n'arrive pas à comprendre pourquoi lors des élections de 2000, Bush a remporté les élections avec environ 47 % des suffrages alors que son concurrent en avait 48%, donc avec un écart d'environ 500 000 mille voix.

Il est advenu la même chose en 1888 lors de l'élection de Harisson et de Cleveland.

Je sais que le système des Etats-Unis consiste en un suffrage universel indirect, avec un collège de grands électeurs soit de représentants plus ou moins important selon la population de l'état. Mais je comprend difficilement le rapprochement qui permet de justifier l'élection de Bush.

J'espère que vous arriverez à m'éclairer un peu :)

Par **Johnjohn54**, le **30/04/2012** à **19:39**

Un candidat remporte le même nombre de grands électeurs qu'elle que soit la majorité qu'il obtient dans l'Etat (aussi bien 51 que 90%).

Du coup si un candidat obtient 51% ou 91% des suffrages dans un Etat, il obtient le même nombre de voix (par l'intermédiaire des grands électeurs).

De la même façon, moins de la majorité ou 2% donne 0 grand électeur d'où 0 voix.

De ce fait, on peut imaginer qu'un candidat obtienne la majorité des grands électeurs grâce à des Etats "gagnés" avec 51% des voix alors qu'il a perdu tous les autres avec 0% dans ces autres Etats.

Par **anneli**, le **30/04/2012** à **21:07**

D'accord, merci pour la réponse, c'est un tout petit peu plus clair (enfin j'ai pas trop trop compris le dernier paragraphe mais j'ai compris l'ensemble) Le système des élections américaines n'en reste pas moins compliqué...

Par **Camille**, le **01/05/2012** à **08:40**

Bonjour,

[citation]Le système des élections américaines n'en reste pas moins compliqué...
[/citation]

Non non... C'est parce que le système français actuel, qui n'existe que depuis la Ve république et depuis 1962 (et je me permets de rappeler pour mémoire qu'à l'époque, tous les partis politiques sans exception - gauche incluse- sauf le parti gaulliste, étaient farouchement contre...), est ce qu'on peut faire de plus simple, on peut presque dire "simpliste", donc - forcément - tous les autres systèmes sont plus compliqués. Surtout quand il s'agit de pays à structure fédérale dont, en France en tout cas, on a un peu de mal à comprendre les mécanismes exacts...

D'ailleurs, il me semble que si la technique du suffrage universel direct est la simple, c'est celle qui est la moins utilisée dans le monde.

Par **gregor2**, le **01/05/2012** à **08:51**

"C'est parce que le système français actuel, qui n'existe que depuis la Ve république et depuis 1962"

oui et non 1848, Louis Napoléon Bonaparte, premier président français élu au suffrage universel direct, c'est d'ailleurs a cause de lui et de ses usages que les suffrages ont tous été indirects jusqu'au référendum de 1962 et que les référendums ont été abandonnés pendant si longtemps (enfin c'est un peu mon sentiment) -

d'où le "(et je me permets de rappeler pour mémoire qu'à l'époque, tous les partis politiques sans exception - gauche incluse- sauf le parti gaulliste, étaient farouchement contre...)", peur du populisme et du plébiscite, une "plèbophobie" [smile4]

Par **Olivia76**, le **01/05/2012** à **09:49**

[citation]peur du populisme et du plébiscite[/citation]

Ce qui est un comble, quand on y réfléchit... enfin ce n'est que mon opinion, la thèse inverse se défend.

(Au fait Gregson, je préférais ton ancienne photo ^^)

Par **gregor2**, le **01/05/2012** à **09:54**

j'essayerais bien de faire une photo en faisant la même "grimace" mais bon ... je vais essayer

de ne pas non plus détruire ma crédibilité à peine naissante :p (j'attends avec sérénité les
railleries dirimantes à mon endroit)



Par **Olivia76**, le **01/05/2012** à **12:39**

Je jure solennellement, la main sur le Code civil, que je ne me moquerai pas si tu oses mettre une telle photo !